

Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard

Bureau du 16 novembre 2021 à 18h

RELEVÉ D'INFORMATIONS ET DE DECISIONS

Etaient présents : Guy DUMOLLARD, Marie-Lise MARCHAIS, Georges CAGNIN, Christophe VEUILLET, Paul REGALLET

Excusés : François MOIROUD, André BOIS

Georges Cagnin quitte à 19h

Préalable : validation du précédent compte-rendu de Bureau ?

1- Actualités

➤ **Tepos :**

- **Dispositif Eco défis artisans et commerçants :**
- **Présentation de la Chambre Métiers et Artisanat (présence de Maëlle MENGUAL & Didier SCARFOGLIERO).**

- Les éco-défis sont un dispositif de labellisation et de promotion des actions environnementales, proposés à l'ensemble des artisans et commerçants de l'Avant Pays Savoyard.
- Il s'agit pour l'entreprise intéressée de réaliser plusieurs défis environnementaux de difficulté variable dans une liste proposée (exemple : installer un dispositif de production d'énergie renouvelable, accepter que ses clients apportent leurs propres contenants et le communiquer...). Elle bénéficiera pour cela d'un accompagnement de la CMA. En fonction du nombre de défis réalisés, l'entreprise se voit labellisée : elle peut ensuite communiquer autour d'elle sur sa démarche.
- L'animation du dispositif serait portée par la CMA et la communication par l'Avant Pays Savoyard.
- Budget : 5000 €/an sur 2 ans. Cofinancement LEADER ou CTS.

- Voir la plaquette ci jointe pour information



Lien vers un site internet des éco-défis en région PACA : <https://www.ecodefis-provencealpescotedazur.fr/>

- Démarche régionale (document visio)
- proposition pour AVPS sur 2 ans avec présentation des différents défis. (Objectif : 30 entreprises)
- Coût financier 32 500 € avec un reste à charge de 10 000 euros pour les deux ans.

Ce dispositif ne peut être mis en place sans l'implication des collectivités. A ce jour, aucune convention n'est signée.

Cet outil paraît intéressant.

Le Bureau donne un Avis favorable pour délibération.

- **Cadastre solaire :**

- Proposition de groupement d'achat par le Syndicat Pays de Maurienne avec Assemblée Pays Tarentaise Vanoise pour la réalisation d'un cadastre solaire.
- L'outil permet de visualiser la production potentielle des toitures des bâtiments et ombrières de parkings du territoire. Outil en place sur Grand Chambéry, Coeur de Savoie, Arlysère, Grand Lac.
- Si accord, opérationnel 2ème trimestre 2022.
- Budget : 13 000 €. Cofinancement LEADER ou CTS.

Liens pour plus d'information sur le cadastre solaire :

- <https://arlysere.cadastre-solaire.fr/>
- <https://grand-lac.cadastre-solaire.fr/>
- <https://grand-chambery.cadastre-solaire.fr/>
- <https://coeur-de-savoie.cadastre-solaire.fr/>

Après échanges, quelques points restent à éclaircir :

- Quelle utilité pour les particuliers ?
- Le dispositif de l'ADEME ne peut-il pas apporter les mêmes résultats ? (Marie- Lise Marchais vérifie).
- Le Bureau n'étant pas convaincu par cet investissement à ce stade, il est demandé de répondre aux questions et de représenter ce sujet au prochain Bureau ou Comité : avis réservé à ce stade.

➤ **SCOT :** ajustement du texte de la délibération

- Suite à la visio avec la Région, le Président présente les différentes échéances quant à l'application de la loi Climat et Résilience. (doc Adeline)
- Pour la reprise de la délibération :
 - ⇒ Rappel des échanges avec André Bois. La parole est donnée à Marie -Lise Marchais pour une nouvelle formulation. Devant le manque de clarté (chapitres 3 et 4 à revoir) il est décidé de revoir ce point avec André Bois, absent ce jour. La proposition de modification sera validée par le Bureau. L'évaluation n'est pas remise en cause.

➤ **Ressources humaines :** Assistance Smaps, Culture, Avélo2

Le Président présente les projets et propositions sur les différents sujets :

- Appel à candidatures pour le poste d'assistante et gestionnaire Leader : passage en catégorie B, maintien des 40 % sur Leader, renforcement du volet communication (site internet, newsletter...) et CR réunions en particulier. L'accueil sera mutualisé avec la CCVG.
- Avélo 2 : nécessité d'animation via un poste à mi-temps pour la mise en place (voir avec SPL)

Le Bureau donne son accord sur ces 2 recrutements (voir délibérations)

- Culture : Le Président souhaite mener une réflexion sur ce thème avec le Bureau (emplois et missions). Cela pourra avoir lieu lors d'un prochain Bureau : manque de représentativité ce jour.
- **CRTE :** propositions suite au dernier Bureau. Elles porteront sur les outils de suivi, les contacts pour élargir de façon ciblée les structures non interrogées dans la 1^{ère} version du CRTE. Nécessité d'avoir un outil de suivi. Prévoir copil avant fin d'année ?

2- Délibérations

➤ **TEPOS :**

- Eco-défis : ***Le Bureau donne son accord***
- Cadastre solaire le cas échéant (projet, convention, montage financier) : **dossier à revoir.**

➤ **Avelo2 :**

⇒ **Demande de subvention CTS (dans l'optique du COPIL)**

Le Smaps est lauréat de l'appel à projet AVELO2. Un cofinancement du CTS était prévu. Il est proposé de solliciter un montant de 10 000 € sur le 1^{er} semestre 2022 sur le CTS comme suit :

	CTS Sollicité	Dépenses
(prévision)		
Axe 1 :	3 000	10 000
Accompagnement des plans de mobilité des 4 bourgs centres		
Axe 2 : pas de sollicitation sur 2022		
Axe 3 :	7 000	24 000 (50 % du total)
Sensibilisation / information / Flyers		
Actions écoles		
Actions santé séniors		
Une autre tranche pourrait être sollicitée pour la suite de la mise en œuvre du projet jusqu'en 2024.		

⇒ **Demande de subvention Leader**

La demande de subvention au titre de Leader est proposée à hauteur de 20 000 € sur l'axe 2 (parc vélos et mise en place d'un service de location). La mise en œuvre est prévue entre 2022 et 2024.

Le Bureau donne son accord sur ces deux demandes de subventions et deux délibérations.

➤ **Demandes de subventions 2022 :**

⇒ **Leader : animateur et gestionnaire**

Il s'agit de la demande de subvention pour l'année 2022 à hauteur de 80 % des dépenses de personnel sur les 2 postes Leader (les éléments sont en cours de préparation, ils seront présentés en séance)

Le Bureau donne son accord sur ce projet et cette délibération.

⇒ **CTS, dans la perspective du COPIL du 30 novembre :**

- Postes et actions

Animation territoriale	Smaps	Année 2022	80 000 €
Poste tourisme et patrimoine	Smaps	Année 2022	26 000 €
Poste SCOT et SIG	Smaps	Année 2022	24 000 €
Poste culture	Smaps	Année 2022	14 970 €
Plan d'action Lecture	Smaps	Année 2022	8 500 €
Plan d'action culture	Smaps	Année 2022	4 000 €

Le Bureau donne son accord sur ce projet et cette délibération.

- **Sur le reliquat de 58 000 € environ proposition suite au Bureau d'octobre :**

Subvention CTS sollicitée :

Avelo2 : 10 000 € (ci-dessus)

Habitat : 10 000 € (actions de lancement du plan d'action dont communication)

Mobilité : reporté.

1^{ère} tranche / Grotte St Christophe pour Cœur de Chartreuse : 10 à 20 000 €

CCLA sur le dossier Sanitaires/ Cheminement/Signalétique sur les portes d'entrée touristique : selon les informations à venir sur le montage financier du projet

Le Bureau donne son accord sur ces demandes de subvention CTS et les délibérations correspondantes.

➤ **Prochaines réunions** : Bureau et Comité Smaps

Le planning du 1^{er} trimestre 2022 est joint ci-dessous.

Le prochain Bureau aura lieu le 9 décembre à 17h, juste avant le Comité syndical qui aura lieu à 18h30.

Le Président
Guy DUMOLLARD



Janvier		Février		Mars	
1	S	1	M	1	M
2	D	2	M	2	M
3	L	3	J	3	J
4	M	4	V	4	V
5	M	5	S	5	S
6	J	6	D	6	D
7	V	7	L	7	L
8	S	8	M	8	M
9	D	9	M	9	M
#	L	#	J	#	J
#	M	#	V	#	V
#	M	#	S	#	S
#	J	#	D	#	D
#	V	#	L	#	L
#	S	#	M	#	M
#	D	#	M	#	M
#	L	#	J	#	J
#	M	#	V	#	V
#	M	#	S	#	S
#	J	#	D	#	D
#	V	#	L	#	L
#	S	#	M	#	M
#	D	#	M	#	M
#	L	#	J	#	J
#	M	#	V	#	V
#	M	#	S	#	S
#	J	#	D	#	D
#	V	#	L	#	L
#	S			#	M
#	D			#	M
#	L			#	J